

DOCUMENT IMPORTANT
A CONSERVER A
PORTEE DE MAIN

SAINT SORLIN D'ARVES DICRIM



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS
RISQUES MAJEURS : LES REFLEXES



L'ALERTE

En cas d'évènement majeur, une Cellule de Crise communale se réunit et organise l'alerte de la population. En fonction de la nature de l'évènement, l'alerte peut être donnée par différents moyens d'alerte :



L'Avertisseur de Brume : un son continu de corne de brume est diffusé
Danger. Mettez-vous à l'écoute des informations orales qui vont vous être immédiatement diffusées avec l'Ensemble Mobile d'Alerte, le Porte-voix Mégaphone ou par oral

L'Ensemble Mobile d'Alerte (EMA) ou le Porte-voix Mégaphone : un porte-voix fixé sur un véhicule circule en diffusant un message oral pour tous types de risques
Ecoutez PUIS suivez les consignes diffusées



La Radio et la Télévision : France Bleu Pays de Savoie diffuse les informations en cas de risque majeur : écoutez le **103.9 ou 106.1 FM**



A PREPARER EN CAS D'ALERTE

pour pouvoir évacuer ou se confiner rapidement en cas de besoin

Papiers personnels et médicaments (traitement quotidien), **vêtements de rechange et couvertures**

Matériel de confinement : ruban adhésif, serpillières pour colmater le bas des portes, radio à piles, etc.

Barres énergétiques et eau, lampe de poche

Pensez à vos animaux domestiques

RECENSEMENTS

- Personnes à mobilité réduite, à haut risque vital ou sensibles en cas de canicule**
Dès à présent, signalez-vous en Mairie pour recevoir une aide spécifique en cas d'évènement majeur. Vos informations resteront confidentielles.

! Pensez aussi à prévenir la Mairie en cas de changement.

VENDEURS ET BAILLEURS DE BIENS IMMOBILIERS

La loi vous oblige à informer l'acquéreur ou le locataire de votre bien immobilier (bâti et non bâti) situé en zone de sismicité. Pour plus de précisions sur vos obligations, contactez la Mairie.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

sur ce document ou sur les risques majeurs

Contactez la **Mairie de Saint Sorlin d'Arves**

Site Internet du Syndicat du Pays de Maurienne : www.maurienne.fr

Portail du Ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE SAINT SORLIN D'ARVES

DANS TOUS LES CAS



Ecoutez la radio France Bleu
Pays de Savoie 103.9 ou
106.1 Mhz

Pour vous informer de
l'évolution de la situation



Ne téléphonez pas
sauf en cas d'urgence

Pour libérer les lignes
pour les secours



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école

Leurs enseignants s'en
occupent !



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

Inondations Torrents



Fermez les portes,
fenêtres, soupiraux



N'allez ni sur
les berges ni
sur les ponts



Eloignez vous du
cours d'eau SINON
Montez à pied
dans les étages

Mouvements de terrain



Coupez le gaz
et l'électricité



Evacuez les
locaux touchés.



Eloignez-vous
de la zone
dangereuse

Séismes



Si vous êtes à
l'intérieur, abritez-
vous sous un
meuble solide



Evacuez les
locaux touchés.



Coupez le gaz
et l'électricité



Si vous êtes à
l'extérieur,
éloignez-vous
des bâtiments

Phénomènes Météo



Renseignez-vous



Soyez vigilants



Rentrez chez vous
Fermez les
ouvertures
et les volets

Avalanches



Renseignez-
vous



Soyez vigilants
Évitez les
randonnées en
montagne



Rentrez chez vous



Fermez les
ouvertures
orientées vers
l'amont

Accident Nucléaire



Enfermez-vous
rapidement dans le
bâtiment le plus
proche



Fermez et calfeutrez
les portes, fenêtres
et ventilations



Ne fumez pas
Ni flamme,
ni étincelle

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence
européen **112**

Urgence Médicale
15

Sapeurs Pompiers
18

Gendarmerie
17

Mairie de Saint Sorlin d'Arves : 04 79 59 70 67